Image not found or type unknown

versement de la pension alimentaire

Par **Alexandra24**, le **09/06/2009** à **02:36**

Bonsoir,

j'ai un petit soucis que je vais vous expliquer. Je suis avec mon conjoint depuis quelques mois et j'ai eu un enfant qui n'est pas de lui mais il l'a reconnu comme son propre fils. Et là,depuis peu,nous attendons un deuxième petit bout. Donc ma question est simple: Est-ce que mon conjoint en cas de séparation (car nous vivons en concubinage) doit verser une pension alimentaire aux deux enfants ou juste a celui qui est de lui?

en attente d'une réponse de votre part.

Par **supermamix**, le **09/06/2009** à **10:41**

Bonjour,

Si l'enfant a été reconnu et porte le nom de votre concubin, ce dernier devra verser une PA pour les deux enfants.

Par **Alexandra24**, le **09/06/2009** à **10:43**

d'accord c'est ce que je voulais savoir parce que comme je ne m'y connait pas beaucoup en droit,j'avais un doute.

je vous en remercie

Par **supermamix**, le **09/06/2009** à **10:46**

Un de mes beaux frères s'est trouvé dans la même situation, il y a une vingtaine d'années... je ne pense pas que les choses aient changé depuis !
L'enfant qui a été reconnu ne peut pas subir un déni de paternité lors de la séparation du couple !

Par **Alexandra24**, le **09/06/2009** à **10:48**

oui mais bon,je pensais vu qu'il n'ai pas le père biologique.Mais merci pour votre réponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés